



Maître Olivia Sigal est avocate au Barreau de Paris, de part sa spécialisation et son certificat en **droit de la sécurité sociale** qui est une partie du droit social. Elle représente les professions libérales, les entreprises et les particuliers dans les contentieux avec les **caisses d'assurance maladie** ainsi que pour les **accidents du travail** et les **maladies professionnelles**.

Les affaires que traitent Maître Sigal sont pour une grande part des litiges lors de contrôles URSSAF, qui aboutissent à des redressements sur l'assiette et le montant de leurs taux de cotisations.

Les accidents du travail et les maladies professionnelles sont aussi le quotidien de l'avocat spécialisé en droit de la sécurité sociale. En effet, les contentieux pour la reconnaissance ou la contestation de la qualification d'accident du travail, est devenu une activité récurrente.

Laissons maintenant la parole à Maître Olivia Sigal.

Interview de Maître Olivia Sigal

Maître Sigal : Droit de la sécurité sociale

Écrit par Didier Poli

Vendredi, 09 Septembre 2011 16:28 - Mis à jour Vendredi, 09 Septembre 2011 17:49

Champ de compétence « droit de la sécurité sociale »

76 avenue Paul Doumer Paris 75016 – France

contact@sigal-avocat.com

TEL : + 33 (0) 9 50 39 79 78 FAX : + 33 (0) 9 55 39 79 78 Palais C 475 Site et blog : [si
gal-avocat.com](http://sigal-avocat.com)